

DELIBERATION PORTANT SUR LA NOTE STRATEGIQUE POUR L'ACCREDITATION DE LA  
NOUVELLE OFFRE DE FORMATION A COMPTER DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2027

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU 2 JUIN 2026,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

**PRESENTATION DU PROJET**

Dans le cadre de la demande d'accréditation de la nouvelle offre de formation à compter de la rentrée universitaire  
2027, il est demandé aux établissements de rédiger une note stratégique de quelques pages.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation du Vice-Président chargé de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'approuver la note stratégique pour l'accréditation de la nouvelle offre de formation à compter de la rentrée 2027  
telle que présentée en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 37

Pour : 28

Contre : 7

Abstentions : 2

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Pour le Président, par délégation, le Directeur  
Général des Services  
David ZUROWSKI



Le 4 juin 2026

Dans un contexte marqué par les transformations des métiers, les enjeux de transition écologique et sociétale, le développement des outils d'intelligence artificielle, les évolutions du public étudiant et de ses modes d'apprentissage, la nouvelle offre de formation de l'Université Clermont Auvergne (UCA) s'inscrit dans son positionnement comme « université territoriale d'excellence », articulant excellence scientifique, ancrage territorial, innovation pédagogique et responsabilité sociétale.

L'objectif est de consolider l'Alliance UCA comme le pôle pluridisciplinaire d'excellence ouest de l'enseignement supérieur et de la recherche de la région AURA aux côtés des deux pôles de Lyon - Saint Etienne et Grenoble Alpes, avec une offre de premier cycle très diversifiée comparable à celle des deux autres sites majeurs de la région et le développement d'un deuxième et d'un troisième cycles soutenus par l'identité scientifique de l'Alliance UCA et complémentaires des sites voisins. L'I-SITE est l'outil privilégié de la stratégie de différenciation.

L'établissement se donne ainsi pour ambition de proposer une offre de formation cohérente, lisible et attractive, attentive aux attentes des étudiants et en résonance avec les dynamiques socio-économiques. Résolument pluridisciplinaire et tournée vers l'acquisition des compétences émergentes attendues par les milieux professionnels, cette offre joue un rôle structurant majeur dans l'accès à l'enseignement supérieur. L'UCA construit une identité forte centrée sur les transitions vers des modèles de vie et de production durables. Cette signature établissement irrigue progressivement l'ensemble des formations, en particulier au niveau Master et dans les Graduate Tracks.

La stratégie de formation vise à renforcer l'articulation entre formation et recherche, en formant les étudiants à et par la recherche et en s'appuyant sur les domaines d'excellence scientifique de l'UCA, tout en développant la professionnalisation, l'internationalisation et l'adaptation pédagogique des parcours. Elle vise à former des diplômés capables d'évoluer avec agilité dans des environnements complexes et en transformation, tout en contribuant au développement scientifique, économique et sociétal des territoires.

L'UCA a ainsi identifié plusieurs défis liés à la fois à son contexte territorial spécifique et au contexte national et international. Le premier concerne la capacité à soutenir l'attractivité de l'offre de formation au regard de la démographie étudiante peu dynamique de l'académie (la baisse des effectifs à l'entrée à l'université est envisagée à partir de la rentrée 2031), de la concurrence accrue d'établissements privés et de l'attrait exercé par les grandes métropoles en particulier au niveau master. Une attention particulière sera portée à l'offre de formation des campus territoriaux, au maintien d'un deuxième cycle solide ainsi qu'à l'impact des nouvelles règles nationales concernant les droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires. L'offre de formation doit également répondre à des enjeux sociétaux majeurs : renforcer la place de la science dans la société, développer l'esprit critique, le raisonnement fondé sur la démonstration ; former à des métiers en pleine évolution dans le cadre des bouleversements engendrés par les outils de l'intelligence artificielle et de la politique actuelle de réindustrialisation ; former aux transitions agro-écologiques et sociétales, prendre en compte l'évolution des modes d'apprentissage des étudiants.

L'UCA devra par ailleurs assurer la soutenabilité de son offre de formation dans un environnement instable et incertain, tant du point de vue des ressources disponibles que des charges liées aux réformes nationales en cours. Cette situation implique la mise en place d'un pilotage souple, réactif et adaptable en fonction de l'évolution des contraintes et des informations disponibles.

Enfin, l'offre de formation de l'UCA doit être étroitement articulée avec celle des établissements-composantes intégrés au futur Grand Etablissement, afin de favoriser des synergies et des mutualisations, de fluidifier les parcours de formation pour les étudiants (passerelles) et de gagner encore en visibilité et en

attractivité à l'échelle territoriale et internationale, notamment sur de nouvelles compétences (transition écologique et sociétale, intelligence artificielle...).

Les principaux objectifs de la politique de formation ont été définis dans des groupes de travail associant les élus CFVU et CR, les directeurs de composantes, les directeurs d'institut et l'équipe présidentielle ; ils sont bien entendu articulés les uns avec les autres :

**1 – La réussite étudiante** conçue comme la réussite d'un parcours de formation conduisant à une insertion professionnelle rapide et en adéquation avec le niveau de diplôme obtenu.

**La réussite du parcours de formation** est elle-même plurielle et se mesure à la fois par des indicateurs quantitatifs (taux de passage dans l'année supérieure, taux de diplomation) mais aussi par des indicateurs qualitatifs qui incluent la réorientation, la construction d'un projet professionnel et la poursuite éventuelle d'études dans d'autres formations, y compris hors université. Le NCU MonPassPro s'inscrit dans cette logique ; il s'attache à la qualité de l'accueil des étudiants en première année avec ses différents dispositifs, l'UCA Travel Tour, les TD ReoPass et l'outil NumePass. Ce dernier, a été retenu par la DGESIP avec l'outil développé par l'université de Caen, pour un projet d'outil national de contrat pédagogique coordonnant les différents dispositifs d'accompagnement des étudiants et de personnalisation des cursus (RSE, sportifs de haut et bon niveau, artistes, situation de handicap...). Afin de prendre en compte l'hétérogénéité des profils et des parcours, l'UCA mobilise également des dispositifs issus de la loi ORE (parcours personnalisés, modules de remédiation, accompagnement renforcé, tutorat pédagogique). Évalués lors du processus HCERES, ils sont en cours d'évolution pour la nouvelle offre de formation. Les dispositifs de spécialisation progressive en licence seront clarifiés et enrichis. L'articulation entre les différents types de formation de premier cycle (BUT, licence, prépas ingénieurs, premier cycle architecte) et entre les formations de premier et de second cycles (master, diplôme d'ingénieur et d'architecture) sera par ailleurs renforcée pour rendre les passerelles plus visibles.

De manière générale, l'établissement adapte et construit des dispositifs pour favoriser la mise en œuvre de parcours de formation personnalisés dans le cadre de la construction d'un projet professionnel personnel, en particulier en intégrant en 1<sup>er</sup> cycle des UE (3 crédits en N2 puis en N3) permettant une personnalisation du cursus avec, par exemple, la possible valorisation des différentes formes d'engagement incluant également les actions de tutorat pédagogique, les responsabilités associatives, les actions de sensibilisation à la transition écologique et sociétale, la lutte contre les discriminations, l'appui aux étudiants en situation de handicap. Il favorise également la mise en place de parcours de formation en formation tout au long de la vie, en particulier par la mise en place de micro certifications et de DU.

**La professionnalisation des formations** qui permet une bonne insertion professionnelle des diplômés, repose à la fois sur l'acquisition des compétences fondamentales du cœur de métier, et sur la mise en place progressive d'expériences professionnalisantes formatrices tout au long du cursus des étudiants afin de développer leur confiance, leur sentiment de légitimité et leur capacité à se projeter dans l'emploi. Stages, alternance, projets collectifs ou tutorés et unités d'enseignement de professionnalisation s'inscrivent dans un parcours structuré sur 5 ans (cycles 1 et 2), avec des jalons identifiés, ce qui favorise une démarche réflexive et une appropriation par l'étudiant des compétences développées.

Les nouvelles maquettes de formation sont conçues en adéquation avec les besoins du monde socio-économique et les besoins sociétaux grâce, notamment, à un dialogue étroit avec les professionnels des secteurs visés dans le cadre des conseils de perfectionnement, lors des échanges avec les intervenants extérieurs ou les entreprises accueillant des stagiaires ou des alternants. Cette dynamique est renforcée par les actions du Club des Entreprises UCA, des Campus des métiers et des CMA (Compétences et métiers d'avenir) pour se confronter ensemble au défi que constitue la nécessité de former aux métiers de demain en évolution rapide et pour certains peut être complètement transformés par les outils d'intelligence

artificielle. Chaque formation est ainsi conçue selon la démarche programme en commençant par définir le profil de compétences et de connaissances attendu du diplômé, puis en déterminant les contenus, les méthodes d'apprentissage adaptées et les modalités d'évaluation permettant d'atteindre cet objectif.

## **2- La solidité de l'articulation formation-recherche :**

L'UCA souhaite renforcer ce qui constitue la spécificité de la formation universitaire : un adossement étroit aux domaines d'excellence scientifique de l'établissement et une formation à et par la recherche déployée de manière progressive tout au long du parcours de l'étudiant, du premier cycle jusqu'au doctorat. Cette ambition concerne l'ensemble des formations de l'établissement et se traduit notamment par la structuration de l'offre de masters en cohérence avec les forces scientifiques de l'Alliance UCA. Elle s'appuie sur le projet CAP Graduate School et ses sept Graduate Tracks ainsi que sur des masters adossés à des unités de recherche positionnées au niveau national comme à l'international et généralement associées aux organismes nationaux de recherche. Elle se traduit également par une mobilisation renforcée des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans les formations, avec la définition d'objectifs minimaux de participation selon les types de cursus et une attention particulière portée au respect du seuil de 50 % des heures d'enseignement assurées en master.

La NOF prévoit par ailleurs la mise en œuvre pour tous les étudiants, y compris en 1<sup>er</sup> cycle et dans les formations en alternance ou fortement professionnalisantes, d'une formation à l'éthique, aux libertés académiques et à l'épistémologie de la discipline dans le cadre d'une démarche compétence progressive et intégrant notamment les impacts de l'IA. Le cadrage voté en CFVU explicite l'articulation formation-recherche et définit les dispositifs concernant chaque niveau de formation en définissant à la fois un minimum commun (par exemple en master la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, la présentation des enjeux et problématiques actuels de recherche, de recherche et développement innovation, le travail de conceptualisation d'une problématique de recherche) et des cibles supplémentaires avec des objectifs plus développés (en s'appuyant sur des dispositifs expérimentés dans les Graduate Tracks) pour les masters plus spécifiquement orientés recherche et poursuite d'études en doctorat.

L'UCA poursuivra sa stratégie ambitieuse pour la formation doctorale qui constitue un marqueur fort de l'identité universitaire et de la production de compétences de haut niveau. Déployée par ses cinq écoles doctorales et son Collège des écoles doctorales qui assure coordination, mutualisation des formations transversales et accompagnement des parcours socio-professionnels, l'UCA veillera à l'attractivité du doctorat en particulier par l'ouverture à l'international en mobilisant l'Université européenne Artémis, et s'attachera à l'insertion professionnelle de ses docteurs, en s'appuyant sur le PUI CAP i -TERR, le doctorat par VAE et en poursuivant l'organisation du forum doctorant entreprise, Doc'Avenir Pro initié en 2023.

**3- L'internationalisation** des formations est au cœur de la nouvelle offre de formation et constitue un levier majeur du rayonnement européen et international de l'UCA. Elle s'inscrit dans une stratégie articulée autour de deux objectifs principaux et de plusieurs leviers structurants.

Le premier objectif est de permettre à l'ensemble des étudiants – y compris en alternance – de bénéficier d'une véritable ouverture internationale et interculturelle tout au long de leur parcours de formation grâce au renforcement des dispositifs de mobilité sortante (mobilités d'études, stages, programmes courts, écoles d'été, mobilités hybrides) et au développement de dispositifs d'« internationalisation à la maison », permettant à chaque étudiant de vivre des expériences pédagogiques internationales, interculturelles et plurilingues, indépendamment de sa capacité à effectuer une mobilité physique. Le second objectif consiste à renforcer l'attractivité internationale de l'UCA auprès d'étudiants internationaux à fort potentiel académique, en particulier aux niveaux master et doctorat, en s'appuyant sur des formations clairement identifiées, fortement adossées à la recherche. Pour atteindre ces objectifs, aux côtés des Graduate Tracks déjà fortement porteuses d'internationalisation, l'Alliance européenne ARTEMIS, coordonnée par l'UCA,

constitue un levier majeur de transformation des formations à l'échelle européenne. Elle offrira de nouvelles opportunités, tant à travers le développement de dispositifs d'internationalisation à la maison – tels que les BIP (*Blended intensive programme*) et les COIL ARTEMIS (*Collaborative Online International Learning*) – qu'au travers de la mise en place, à partir de 2027, de programmes ARTEMIS incluant un semestre obligatoire de mobilité au contenu pédagogique prédéfini (« *sandwich programmes* ») ainsi que de diplômes conjoints européens. De même, la création d'une École doctorale conjointe ARTEMIS contribuera à renforcer la dimension européenne et internationale de la formation doctorale.

#### **4 - La transformation des pratiques pédagogiques et l'amélioration continue des formations :**

La démarche globale vise à placer l'étudiant au cœur des choix pédagogiques pour favoriser les apprentissages vers le niveau d'exigence requis. Elle s'appuie sur la diversification des activités pédagogiques, en portant une attention particulière aux caractéristiques des nouveaux publics étudiants et à l'équilibre de la charge de travail étudiant sur l'année de formation. Il s'agit également d'adapter les pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation aux bouleversements apportés par l'IA et de prendre en compte son impact dans les pratiques professionnelles pour former les étudiants à un usage de l'IA efficace, éthique et sécurisé.

L'UCA inscrit ainsi l'approche programme au centre de la construction des formations et soutient le développement du travail en équipe pédagogique dans la conception et la mise en œuvre des formations. Parallèlement, il est essentiel de renforcer la culture de l'amélioration continue des formations en favorisant l'appropriation par les équipes pédagogiques des différents outils de suivi des formations mis à leur disposition (conseils de perfectionnement, enquêtes d'insertion professionnelle, évaluation des formations et des enseignements, enquêtes et suivis de cohortes réalisées par l'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants).

#### **Le pilotage et l'évolution de l'offre de formation**

La préparation de la nouvelle offre de formation a été engagée dès 2023 dans le cadre d'une démarche structurée fondée sur des critères stratégiques partagés associant l'équipe présidentielle, les instituts, les composantes et les élus CFVU.

L'analyse de l'offre de formation du contrat 2021-2027 s'est appuyée sur trois critères principaux : l'attractivité des formations, appréciée notamment à travers des seuils d'effectifs adaptés aux différents types de diplômes ; la qualité de l'insertion professionnelle et l'adéquation des formations aux besoins du monde socio-économique ; enfin, les compétences RH disponibles au sein de l'établissement pour la mise en œuvre de la formation. Cette analyse a été complétée par plusieurs critères stratégiques : la qualité de l'adossement à la recherche et l'inscription dans les domaines d'excellence identifiés dans CAP 20-25, l'existence de partenariats internationaux structurants, les collaborations avec les acteurs socio-économiques et les collectivités territoriales, ainsi que la cohérence globale de l'offre, notamment dans l'articulation entre licences et masters. Ces critères, définis conjointement par l'équipe présidentielle, les directeurs d'institut et les directeurs de composante, ont été validés par le CFVU. L'analyse des formations a ensuite été conduite, sous le pilotage des instituts, par les composantes et les équipes pédagogiques.

Parallèlement, des réunions thématiques réunissant les élus de le CFVU, les directeurs d'institut, les directeurs de composante et les membres concernés de l'équipe présidentielle ont permis de définir les orientations et les objectifs de la future offre de formation. Ces travaux ont abouti à l'adoption par le CFVU de la liste des formations du futur contrat et d'un texte de cadrage stratégique de cette nouvelle offre de formation. Afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre et de garantir l'intégration des priorités de l'établissement, le cadrage de l'offre de formation définit des objectifs minimaux autour de quatre axes structurants : la professionnalisation, l'articulation formation-recherche, l'internationalisation et la signature établissement. Ce cadre garantit la présence, dans chaque formation, des dispositifs

correspondant à ces priorités stratégiques, tout en prévoyant des niveaux d'ambition renforcés pour les formations qui identifient certains de ces axes comme constitutifs de leur identité ou de leur positionnement. Chaque équipe pédagogique formalise ainsi, dans la « fiche stratégique » de la formation, les actions mises en œuvre et les objectifs complémentaires poursuivis.

Ce processus a abouti, dans un objectif de soutenabilité raisonnée, à un redimensionnement de l'offre de formation, avec des fusions ou fermetures de parcours (5 parcours de licence, 1 mention de licence, 4 LP, 8 parcours de master, 1 mention de master) et des restructurations incluant à 4 reprises la création de deux mentions de master à partir de deux parcours existant précédemment pour renforcer la lisibilité et la cohérence des mentions. L'offre de formation du nouveau contrat inclut également des créations qui répondent aux enjeux identifiés par l'UCA : pérennisation du tout récent master IA et des nouveaux parcours de master en psychologie, création d'un master STAPS entraînement sportif à Vichy, du master Droit de la santé, de deux Licences Professionnelles (Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs et Bio-industries et biotechnologies à Aurillac, en lien avec le CMA), création d'une mention (Economie et gestion) et de 4 parcours de Licence, de 4 doubles licences, d'un parcours supplémentaire de DEUST STAPS à Vichy. D'autres formations évoluent avec des modifications d'intitulé de parcours.

Enfin, le contexte d'incertitude sur les niveaux de financement de l'enseignement supérieur et des réformes en cours rend plus délicate la mise en adéquation entre les objectifs et les enjeux de soutenabilité de l'offre de formation. L'UCA s'appuie sur les outils mis en place pour maîtriser la charge d'enseignement globale tout en veillant à une répartition équilibrée des moyens entre les différents champs scientifiques et les différents types de formation et en apportant une attention particulière à la qualité de la formation. La consolidation des BUT, le suivi de la réforme de la formation des enseignants, l'acte 2 de la réforme de l'accès aux formations de santé, l'universitarisation des IFSI et l'intégration de l'école de maïeutique ainsi que le devenir des règles concernant l'apprentissage sont ainsi des points d'attention qui rendent particulièrement complexes les prévisions et les calculs d'équilibre.

La structuration de l'UCA en 6 instituts est désormais mise en place et constitue un levier essentiel de ce pilotage. Les composantes définissent l'offre de formation et la mettent en œuvre. Les instituts jouent un rôle central de pilotage des formations : dans le cadre stratégique de l'établissement voté en CFVU, ils assurent la cohérence et la soutenabilité de l'offre de formation en s'appuyant sur la relation de proximité renforcée qu'ils ont avec les composantes et les équipes pédagogiques. Ce pilotage doit permettre de faire de la nouvelle offre de formation non seulement un cadre d'organisation académique, mais aussi un levier stratégique au service de l'identité, de l'attractivité et de la responsabilité territoriale de l'UCA.